

Compte-rendu de la rencontre Syndicats / Charte de la société civile corse à Corte le 22 juin 2009

Demandée par la Charte, cette rencontre a permis d'échanger avec la plupart des syndicats impliqués dans l'intersyndicale « *contre la vie chère* ».

Étaient présents :

- pour les syndicats ; la CFDT, la CFTC, la FSU, le STC et l'UNSA, FO ayant eu un empêchement de dernière minute tandis que la FGR-FP faisait savoir par voie de mail son accord sur le principe pour participer à cette réunion mais son regret de ne pouvoir y être présente ;
- pour la Charte ; l'association des pupilles de l'enseignement public (économie sociale et solidaire), Corsica per vive (comité de lutte des chômeurs) CORTE 96 et la Ligue des Droits de l'Homme.

D'emblée, il a été rappelé que des organisations syndicales présentes étaient également signataires de la Charte de la société civile corse (la CFDT, le STC et l'UNSA). Pour sa part, la CFTC a annoncé son adhésion à la Charte à l'issue de cette réunion.

Pour la Charte, les échanges de grande qualité lui ont permis :

- d'être mieux informée sur l'état des discussions en cours « *contre la vie chère* » et sur les stratégies mises en œuvre par l'État et les différentes représentations patronales. Il a été aussi dit avec raison que les quelques résultats obtenus peuvent paraître dérisoires mais cette lecture est à relativiser dès lors que ces résultats sont replacés dans le contexte actuel de politique gouvernementale violemment anti-sociale ;
- de mieux appréhender le contenu de la plate-forme intersyndicale qui permet un réel élargissement de la mobilisation en incluant des aspects touchant à de nombreux domaines de la vie sociale

(consommation, logement, salaires, transports), en rappelant également que les 4 journées d'action nationale relayées par cette intersyndicale étaient porteuses de revendications très larges ;

- de constater un attachement fort et légitime des différents syndicats présents à la démarche intersyndicale, le débat pour tous les participants à cette réunion étant d'articuler cette dynamique avec un élargissement nécessaire pour développer la mobilisation à d'autres composantes de la société civile et du mouvement social ;
- de mettre en évidence que - d'une part, il y a l'intersyndicale stricto sensu et la nécessité de garantir cette démarche unitaire à tout prix – d'autre part, il y a la Charte composée d'associations et de syndicats et donc plus à même d'élargir la mobilisation mais ne pouvant se substituer aux organisations syndicales dans leur rôle d'interlocuteur institutionnel avec les pouvoirs publics et le patronat.

Deux propositions d'action ont été émises par la Charte :

1. l'implication des syndicats dans la campagne de défense et de développement de l'hôpital public que la Charte est en train de préparer et qui sera rendue publique d'ici peu ;
2. la participation à un débat que la Charte se propose d'organiser à la rentrée et qui serait une tribune offerte aux organisations syndicales, chacune d'entre elles disposant d'un temps d'intervention d'une dizaine de minutes pour faire le point sur la situation sociale et les enjeux de mobilisation sociale pour les mois à venir. Puis s'engagerait un débat avec les participants. D'ores et déjà, la plupart des syndicats présents à la réunion ont répondu favorablement à cette proposition.

Enfin, le souhait unanimement exprimé de renouveler ce type de rencontre a conclu cette réunion.

□